

**Informations pratiques :**

- **Difficulté :** Circuit moyen
- **Durée :** 3h30 à 4h30
- **Distance :** 13,3km ou 15,8km
- **Balisage :** jaune

**A VOIR :**

- Le château de Boussac
- Le hameau de Gouby
- Nombreuses maisons anciennes et petits patrimoines

**Départ sur la place du village (Place Maurice LEPRAT)**

- Face au monument, prendre la petite route qui longe la cour de l'école par la droite.
- Poursuivre dans le chemin, au croisement partir à droite (croix à droite) puis continuer jusqu'à la route.
- Suivre la route vers la droite.
- Au carrefour de la Viergne, deux solutions :

**Faire une boucle supplémentaire pour découvrir Gouby et le château (vous reprendrez l'itinéraire classique ensuite)**

- Au carrefour de la Viergne, poursuivre tout droit sur la route jusqu'au hameau de Gouby.
- Descendre par la route de droite jusqu'à la Départementale 11
- Couper la route et descendre en face du château de Boussac (ne pas emprunter la passerelle de droite)
- Remonter la route en direction du hameau des Forêts
- A la première intersection, tourner à gauche.
- Couper à nouveau la D 11 et revenir dans le hameau de Gouby par le haut.
- Au carrefour, tourner à droite afin refaire le chemin inverse jusqu'au carrefour de la Viergne. Prendre ensuite la route à droite puis le chemin à droite (GR).

**Poursuivre l'itinéraire classique :**

- Au carrefour de la Viergne, prendre la route à gauche, puis le chemin à droite (GR).
- Continuer le chemin jusqu'à la Départementale 11 et prendre à gauche.
- Suivre la D 11 sur 100 mètres, au carrefour, prendre la route du Chiroux en face.
- Traverser le Chiroux et continuer dans le chemin en face.
- Au premier croisement, tourner à gauche direction La Roche.
- Dans le hameau, suivre la route à gauche puis prendre le premier chemin à droite.
- Au croisement de la route, faire un aller-retour sur la droite pour découvrir le lavoir anciennement couvert.
- Au retour, prendre le chemin à droite et le suivre jusqu'au château d'eau.
- Traverser la route et prendre le chemin en face qui descend ensuite sur la gauche et rejoindre la route.
- Descendre la route, aux deux croisements successifs, toujours poursuivre sur la droite jusqu'à l'étang.
- Après l'étang, tourner à droite et suivre le chemin jusqu'au hameau de La Vilette.
- Faire un aller-retour sur la droite pour découvrir les maisons anciennes, l'escalier en pierres, ...
- Revenir au croisement pour prendre la route à droite en direction du hameau de la Roussille.
- Dans le hameau, au tilleul, admirer le point de vue sur l'Allier, Treignat et Lavaufanche.
- Prendre la route sur la gauche direction les Pierres Folles. Aux dernières maisons, faire un aller-retour pour découvrir un lavoir ancien.
- Continuer tout droit dans le chemin, laisser le premier sur la droite, puis descendre le second afin de rejoindre la départementale en contrebas.
- Suivre la Départementale 997 sur 400 mètres. Au croisement prendre la route à gauche pour remonter vers le bourg de Saint-Silvain.

